

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

RÉSURRECTION DE NOTRE-SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST.

Enfin le deuil fait place à l'allégresse : sainte épouse du Christ, tarissez vos larmes, et vous filles de Jérusalem, déposez vos habits lugubres, et prenez vos habits de fête! Celui que vous pleuriez, n'est plus parmi les morts : il est sorti victorieux du tombeau : il n'a plus rien à craindre de l'empire de la mort dont il a brisé le sceptre. Il a paru dans les limbes, et les habitants de ce triste séjour ont tressailli de joie à la vue de leur libérateur. Un ange du très-haut, ministre de ses volontés, est descendu du ciel : il a renversé la pierre, faible barrière de son tombeau : de son regard, il épouvante les sentinelles qui ne peuvent soutenir ses regards menaçants : les uns tombent comme morts, les autres s'enfuient à peine, pour porter aux meurtriers du Christ, une si étrange nouvelle. Mais pour vous, approchez, saintes filles de Sion, vous n'avez rien à craindre, le ciel approuve votre zèle, et votre ferveur. Je sais que vous cherchez Jésus de Nazareth : voici le lieu où il avait été placé : regardez, il n'y est plus : c'est en vain que vous cherchez parmi les morts, celui qui est maintenant vivant et plein de gloire ; partez, aillez annoncer cette heureuse nouvelle à ses disciples consternés. Elles vont en grande hâte trouver les apôtres assemblés : on ne les croit pas, on craint l'illusion. Cependant Jésus a pitié de la consternation de ses chers disciples : il se fait voir à Pierre le chef de son Eglise, il se fait connaître aux disciples d'Emmaüs : un instant après, il se trouve au milieu des onze assemblés : que la paix, dit-il, soit avec vous : quelle joie ! quelle surprise ; ils n'en peuvent croire leurs yeux, rassurez-vous, leur dit le divin maître ; regardez ces pieds et ces mains ; un esprit n'a ni chair ni os comme vous voyez que j'en ai ; et pour preuve de ce que je vous dis, donnez-moi quelque chose à manger : et il leur continue ses visites pour les confirmer dans la foi. Mais ce n'est pas seulement aux apôtres que Jésus se fait voir : il veut récompenser le zèle et l'attachement inviolable des saintes femmes qui l'ont accompagné sur le Calvaire et qui ont pleuré sa mort : à peine l'aurore a-t-elle commencé à jeter ses premières lueurs, quelles s'empressent d'aller au tombeau de leur divin maître. Elles ne savent comment en ôter la pierre afin d'embaumer le saint corps de Jésus : mais, ô surprise ! le tombeau est ouvert, et celui qu'elles cherchent avec tant d'amour, n'y est plus : quelle consternation, quel accablement s'empare de leur esprit ! elles n'ont plus de courage, elles qui avaient fait tant de frais et de marches, qui avaient tant bravé pour rendre les derniers honneurs à celui qu'elles ont tant aimé pendant sa vie : mais qu'elles se rassurent, leur deuil va se changer en allégresse. Comme elles s'empressent d'obéir à la voix de l'ange pour porter la glorieuse nouvelle, Jésus, qu'elles pleurent, qu'elles recherchent, leur apparaît en se présentant à elles : Je vous salue, leur dit-il : elles tombent à ses pieds et l'adorent. Comment faut-il parler de l'amour de Magdelaine autrefois pécheresse, maintenant fidèle amante du Sauveur ? elle pleure auprès du tombeau : Ah ! si c'est vous, dit-elle, en s'adressant à Jésus lui-même qu'elle croit être le jardinier, si c'est vous qui l'avez enlevé, rendez le moi, afin que je l'emporte et que j'embaume son corps. Marie, lui dit Jésus : et à ce mot elle le reconnaît. Mon maître, s'écrie-t-elle, et elle veut se prosterner à ses pieds... Cependant la nouvelle de l'événement extraordinaire, inouï qui venait d'arriver, était parvenue aux oreilles des princes des prêtres ; les sentinelles leur avait rapporté le tremblement de terre et l'apparition des anges. Quel embarras pour les meurtriers du Christ ! que faut-il dire ? quel parti prendre ? Vous direz que ses disciples sont venus l'enlever lorsque vous dormiez : quelle absurdité ! quel mensonge ! ils dormaient et ils ont vu les disciples de Jésus enlever son corps : tenez, prenez cet argent, disent-ils aux sentinelles, et soutenez que ses disciples ont pris son corps pendant la nuit : ainsi le même argent qui engagea le perfide Judas à trahir son divin maître, persuada le fourbe soldat à soutenir l'enlèvement furtif de celui dont ils devaient garder le tombeau.

Communiqué.

CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME.

DIMANCHE, 3 DÉCEMBRE.

Vous avez compris la puissance et la fécondité du terrain sur lequel nous sommes à présent descendus. Nous avons quitté la région spéculative des idées pour entrer dans la région pratique des sentiments et des vertus, et par conséquent, entre le terrain où nous étions et celui où nous trouvons, il y a la différence de ce qui ne se vérifie que par l'esprit avec ce qui se vérifie par les plus accessibles réalités ; et si vous avez bien saisi ma pensée, vous avez encore compris qu'il est des vertus réservées comme signe de la doctrine divine. Car, Messieurs, vous le sentez très bien, s'il existe une doc-

trine divine, s'il est vrai que Dieu ait daigné établir sur la terre un enseignement tombé de ses lèvres, si depuis qu'il est au monde, c'est-à-dire, depuis qu'il a fait le monde, il parle, il parle tout haut et tout bas, il parle à l'univers entier et à chaque âme qu'il a créée ; si cela est vrai, vous voyez bien qu'il est absolument nécessaire que la doctrine divine produise quelque chose qui jamais la parole humaine ne puisse produire à son tour, quelque chose qu'elle ait de contraire ces signes tout-puissants. Dieu, Messieurs, s'est donc réservé des vérités, il s'est réservé des vertus, il s'est réservé des institutions : et la grande preuve du christianisme, sa preuve populaire, le pain quotidien de sa démonstration, ce n'est pas le miracle qui passe, même en ressuscitant les morts, ce n'est pas la prophétie, quoique plus permanente que le miracle ; non, la preuve perpétuelle et vivante du christianisme, c'est que tout cela, un peu plus tôt ou un peu plus tard, découvre en lui des vérités, des vertus et des institutions réservées ; c'est que Dieu a fait comme un grand roi, qui, outre les magnificences extérieures de ses palais, possède au-dedans, en des lieux plus secrets, un trésor de choses privées dont il ne révèle le sanctuaire qu'à ses plus chers amis.

La première des vertus réservées, nous l'avons dit, c'est l'humilité. Dieu seul, par la doctrine catholique, fait les humbles ; toutes les doctrines humaines sans exception, depuis Platon jusqu'à Kant, toutes enfangent l'orgueil. Vous les reconnaîtrez à cet infallible critérium. Quand l'orgueil montera dans votre cœur, en lisant un livre ou en écoutant une parole, dites-vous : il est possible que la vérité soit là, mais c'est une vérité que l'homme a dite. Et toutes les fois, au contraire, qu'en lisant un livre ou en écoutant une parole, vous sentirez l'humilité descendre dans votre âme, fût-ce le dernier des rëndians qui ait signé ce livre ou prononcé cette parole, dites-vous : c'est Dieu qui communique avec moi. Cette règle n'a pas d'exception. Et remarquez-le bien, Messieurs, l'humilité, pas plus qu'aucune autre vertu réservée, n'est une vertu mystique, bonne seulement pour le écnobite caché dans son cloître, sous une austérité que le monde appellera chimérique. Non, Dieu, quand il veut faire des signes, s'y prend plus habilement. L'humilité, ainsi que toutes les autres vertus réservées, est une vertu de la terre, une vertu morale, une vertu sociale, une vertu dont l'homme a besoin, dont il est en quête, qui lui manque à toute heure, et du manque de laquelle il souffre cruellement.

Sans l'humilité, toute hiérarchie est impossible ; car la hiérarchie se compose d'échelons surbordonnés, dont les uns sont les premiers, d'autres les derniers, où tous dépendent, et ont besoin réciproquement d'humilité, soit pour accepter leur place, en tant qu'elle est inférieure, soit pour la faire accepter, en tant qu'elle est supérieure ; aucune combinaison ne saurait remplacer, dans cette position, l'huile fraternelle de l'humilité, et sans son secours, la hiérarchie n'est plus que tyrannie par le haut, révolte par le bas, une haine qui remonte et qui redescend sous la protection de la nécessité.

Je n'ajoute que ce peu de mots à ma dernière conférence, et je passe à une seconde vertu réservée. Cette seconde vertu réservée, c'est la chasteté. Je vous montrerai que l'homme n'a pas pu la produire, et comment la doctrine catholique y a réussi. J'espère, Messieurs, de l'assistance divine, que je resterai dans la mesure de mon ministère, et que vous aussi vous élèverez votre cœur à la pureté qui est de droit dans de semblables entretiens. A l'âge où nous sommes tous, il nous est permis de voir, à la lueur d'un langage sévère, les choses ensevelies le plus loin dans les entrailles de l'humanité.

L'âme n'est pas seule dans l'homme ; elle est unie à un corps, et le corps de l'homme n'est pas comme celui de l'animal, il n'est pas réglé par des instincts immuables qui le maintiennent dans la limite convenable aux fins de sa destination. Tout notre corps est plus ou moins révolté contre l'âme qui doit le régir. Cependant l'âme gouverne assez bien certains de ces ressorts que nous appelons les sens ; elle peut, par la force de la nature, à l'aide d'une philosophie honnête et spiritualiste, tenir assez souverainement les rôles d'une très grande partie de son administration. Mais il est un sens singulier, le seul qui ne soit point nécessaire à l'entretien de la vie, et qui demeure privé de ses fonctions, même légitimes, sans nuire au jeu et au développement de notre organisation ; et ce sens, qui devrait être naturellement le plus facile à gouverner, puisqu'il est libre d'accomplir ou de ne pas accomplir son ministère, c'est celui-là même qui est en révolte permanente contre l'âme, par un mystère que je ne puis pas expliquer présentement, que j'ignore, si vous le voulez, mais qui est le plus grand mystère de notre nature, parce qu'il touche au plus profond de la question du bien et du mal.

Le sens dont je parle n'est pas seulement révolté, il est dépravé.

J'appelle un sens dépravé celui qui ne s'inquiète pas de ses fonctions vraies, mais qui agit par un instinct d'égoïsme étranger à toute destination. Il est manifesté que c'est là une dépravation de l'ordre naturel, parce que la nature va toujours à une fin juste, déterminée et efficace. Or, le sens dont je parle ne s'inquiète pas de sa fin ; sa fin lui est complètement étrangère. Ce qu'il cherche, c'est lui-même, c'est une satisfaction indépendante de tout bien qui le couvre de son utilité et de sa sainteté. Au lieu que tous les autres sens opèrent dans la direction de la vie, alors même qu'ils abusent d'eux, au lieu que le sommeil nous repose, que la nourriture nous répare, que nous oreilles écoutent la parole, que notre verbe la profère, en un mot, au lieu que tous nos sens, même dans leurs excès, accomplissent quelque chose de vrai, celui-là ne cesse de conspirer contre notre vie. Il use sans fruit nos plus précieux organes, il dévore sans but nos plus admirables facultés. N'avez-vous pas rencontré de ces hommes qui, à la fleur de l'âge, à peine honorés des signes de la virilité, portent déjà les stérilités du temps, qui, dégénérés avant d'avoir atteint la naissance totale de l'être, le front chargé de rides précoces, les yeux vagues et caves, les lèvres impuissantes à peindre la bonté, traînent sous un soleil tout jeune une existence caduque. Qui a fait ces cadavres ? Qui a touché cet enfant ? Qui lui a ôté la fraîcheur de ses années ? Qui a mis sur sa face des siècles honteux ? N'est-ce pas ce sens ennemi de la vie des hommes ? Victime de sa dépravation, le malheureux a vécu solitaire, il n'a aspiré qu'à des secousses égoïstes, qu'à ces effroyables pulsations que l'homme et le ciel se détournent pour ne pas voir ; et le voilà ! il s'en va, pris du vin de la mort, et d'un pied méprisé, porter son corps au tombeau où ses vices dormiront avec lui et déshonoreront sa cendre jusqu'au dernier des jours.

Ah ! si ce n'est pas là un sens dépravé, quel nom lui donner ? Un nom plus dur encore, Messieurs, car j'ajoute que c'est un sens abject. C'est un sens abject, parce qu'il tue le cœur, parce qu'il substitue l'émotion du sang à l'émotion de l'âme. J'ai déjà vu dans ma vie bien des jeunes gens ; et, je vous le déclare, je n'ai jamais rencontré de tendresse de cœur dans un jeune homme débauché ; je n'ai jamais rencontré d'âmes aimantes que les âmes qui ignoraient le mal ou qui luttèrent contre lui. Une fois, en effet, qu'on s'habitue aux émotions violentes, comment voulez-vous que le cœur, une plante si délicate, qui se nourrit de quelques gouttes de rosée tombant çà et là du ciel pour lui ; qui s'ébranle par de légers souffles, qui est heureux pour des jours par le souvenir d'une parole qui a été dite, d'un regard qui a été jeté, d'un encouragement que la bouche d'une mère ou la main d'un ami a donné ; le cœur, dont le battement est si calme dans sa vraie nature, presque insensible, à cause de sa sensibilité même, et de peur qu'il n'eût été brisé par une seule goutte d'amour, si Dieu l'avait fait moins profond ; comment, dis-je, voulez-vous que le cœur oppose ses douceurs et frêles jouissances aux jouissances grossières et exagérées du sens dépravé ? L'un est égoïste, l'autre généreux ; l'un vit de soi, l'autre hors de soi ; entre ces deux tendances, l'une doit prévaloir. Si le sens dépravé l'emporte, le cœur se flétrit peu à peu, il ne sent plus la force des joies simples ; il ne va plus vers autrui ; il finit par ne plus battre que pour donner son cours au sang, et marquer les heures de ce temps honteux dont la débauche précipite la fuite. Mais quoi de plus abject que de tuer le cœur dans l'homme ? Que reste-t-il de l'homme quand son cœur ne vit plus ? Pourtant, le sens dépravé fait davantage encore ; aucun vice, comme aucune vertu, n'arrête ses effets à l'homme seul ; l'un et l'autre ont dans la société le contre-coup de leur action. Et, sous ce rapport, le sens dépravé est l'oppression et la ruine du monde.

On parle beaucoup de liberté, et, pour ma part, j'en parle aussi fièrement qu'un autre. Car, grâce à Dieu, il y a une liberté juste et sainte, et aucun mot n'existe dans le langage humain qui n'ait sa légitime application. Dieu et le démon se servent des mêmes mots, et le démon ne peut pas en maudire un seul, pas plus qu'il ne peut maudire une seule idée en en abusant. Dieu est le père de la liberté ; il l'a bénie en la donnant à l'homme ; il en tient, devant nous, par les mains de son Eglise, l'étendard toujours debout et toujours honorable. Je parle donc de la liberté, et je vous dénonce un de ses ennemis ; je vous le dénonce du haut de la grande tribune de l'humanité, là où ses devoirs et ses droits, se soutenant l'un par l'autre, ont constamment trouvé des orateurs et des martyrs. Je vous dénonce un despotisme atroce et ignoble, celui du sens dépravé contre toute une portion de la race humaine ; car l'infamie ne se borne pas à lui, quoiqu'il ne vive que de lui ; il sort de lui, mais pour faire des victimes ; et quelles victimes !

Ah ! Messieurs, en quittant cette assemblée, cherchez une de ces rues où la misère s'abrite ; vous n'aurez pas à chercher bien loin. Montez ces tristes rampes ; vous voici devant un grand spectacle. Ces visages flétris si jeunes, ils ont été beaux ; ces membres qui n'inspirent plus que la tentation de l'horreur, ils ont été vivants ; ces êtres déshonorés, ils avaient des frères et des sœurs. Ils n'en ont plus ; ils n'ont plus rien, plus rien, pas même des remords. Qui les a dépouillés, meurtris, livrés à la misère, à l'opprobre, à l'ignorance même de leur malheur ? Qui ? vous le savez bien. Lâche autant qu'égoïste, le sens dépravé ne s'attaque pas à l'homme dans sa force, mais dans sa faiblesse ; il n'ira pas tenter l'homme qui peut le regarder en face ; il va basement, comme le ver de terre, se glisser au sein des fleurs que le printemps vient d'ouvrir et qui n'ont qu'un jour. Il va solliciter ce qui ne peut pas se défendre ; il se présente à un être faible et trop facile à séduire, parce qu'il a autrefois séduit le premier, il se présente à lui sous les dehors d'un cœur touché.

L'hypocrite ose mettre la main sur cette région de l'âme ; il cache la dé-

bauche et la trahison sous le geste de l'amour et la fidélité ; puis, l'heure passée, après qu'il a détruit ce qui ne se réédifie jamais, il abandonne, il s'en va déserteur du mal qu'il a fait, se consoler du dégoût qu'il éprouve par un dégoût qui n'est encore qu'à venir. Quelle oppression y aura-t-il dans le monde, si ce n'est pas là de l'oppression, et quelles ruines, si ce que je vais dire ne compte pas pour des ruines ?

Quand vous regardez dans l'histoire de notre pays et que vous y voyez tous ces noms illustres qui en étaient la couronne, couronne de baron, couronne de comte, couronne de marquis, couronne de duc, toutes ces vieilles couronnes qui forment la couronne totale du pays, et qu'ensuite, regardant ces races dans le présent, vous en trouvez qui plient sous le fardeau de leur antiquité, enfants, dont l'épée maniée par leurs pères avait étendu les frontières de la patrie et de la vérité, et qui ne peuvent plus rien ni pour l'une ni pour l'autre ; il ne vous est pas difficile d'en connaître la cause. Le vice a passé dans ces races et en a rongé les fibres vives. Il n'épargne pas même les nations. Un temps vient, et pour quel peuple n'est-il pas venu tôt ou tard ! un temps vient où l'histoire civilisée succède à l'histoire héroïque, les caractères tombent, les corps diminuent ; la force physique et morale s'en va d'un même pas, et l'on entend de loin le bruit du barbare qui s'approche et qui regarde si l'heure est venue d'enlever du monde ce vieillard de peuple. Quand cette heure a sonné, quand un pays se sent trembler devant la destinée, qui a passé sur lui ? quel souffle a tari sa vie ? Toujours le même, Messieurs ; la mort n'a jamais qu'un grand complice. Ce peuple s'est abâtardi dans les homicides joies de la volupté ; il a versé son sang goutte à goutte, et non plus par flots, sur les champs féconds du dévouement ; or, il y a du sang versé de la sorte une vengeance inévitable, celle que subissent dans la servitude et la ruine toutes les nations finies.

Pardonnez-moi, Messieurs, si je ne suis pas ma pensée, qu'importe ? Mais je vois bien des jeunes gens ici, qu'ils songent donc, chaque fois que le tentateur s'attaque à eux, que c'est l'ennemi de la vie, de la beauté, de la bonté, de la force, de la gloire, que c'est l'ennemi universel et national. Eh ! Messieurs, si un Tartare venait frapper à votre porte et vous demander une trahison contre la France, quelle ne serait pas votre horreur ? Pourtant le sens dépravé ne fait pas autre chose ; le sang qu'il vous demande, ne fût-il pas celui de l'éternité, serait encore le sang de la patrie et de l'avenir.

Mou Dieu ! que fera l'âme devant cet ennemi ? A-t-elle reçu quelque force, en a-t-elle exercé quelque une contre lui ? Nous n'avons qu'à prendre l'histoire. C'est elle qui va nous répondre.

Eh bien ! l'âme s'est trouvée faible. Elle a pu quelque chose pour la justice, pour la prudence, pour la tempérance, même pour la force ; elle a fait Annibal, Scipion, Caton d'Utique, et tant de grands hommes qui ont eu le courage de vivre et de mourir dans des circonstances difficiles ; elle a fait des héros, elle n'a pas fait de chastes. Et se voyant ainsi impuissante, comme il lui faut vivre avec honneur, parce que c'est son instinct, elle a poussé le délire jusqu'à vouloir l'honneur du sens dépravé. Elle ne s'est pas contentée de la liberté, elle n'a pas demandé au monde seulement que le sens dépravé fût libre, elle lui a demandé qu'il fût en honneur, et le monde y a consenti. Présentement encore, Messieurs, malgré le christianisme, le monde s'efforce de maintenir l'honneur du sens dépravé. Un homicide est réprouvé par le monde ; le profanateur des serments les plus saints, le violateur du sanctuaire domestique, l'adultère y passe le front levé. C'est pour cela surtout que le monde et l'Évangile ne peuvent pas s'entendre ; l'Évangile n'accable rien tant que le sens dépravé, le monde le scutifie encore, et honore jusqu'à la fin le déshonneur lui-même.

L'honneur du sens dépravé n'a pas satisfait l'âme ; elle en a voulu la publicité, l'état public. Car, Messieurs, il n'y a de véritablement grand que ce qui arrive à l'état public. Tant qu'une chose ne soutient pas la publicité elle n'est pas à sa plus haute puissance. Eh bien ! le croirez-vous, le sens dépravé a aspiré à la publicité, et, grâce à la connivence de l'âme, il l'a obtenue. Je ne puis pas aller plus loin, Messieurs, la parole chrétienne se refuse à la simple indication des réalités que le soleil voyait autrefois ; mais Dieu a permis que Tacite et Suétone en écrivissent des pages qui, jusqu'au jour du jugement dernier, porteront à la connaissance de l'homme l'histoire sanglante de sa propre dépravation. Ne vous rappelez-vous pas le spectacle de l'empire romain dans sa décadence ? Ne vous rappelez-vous pas Néron se montrant à l'empire romain, aux descendants de la grande république ; Néron, le maître de tant d'hommes, chargé dans sa seule tête de représenter ce qu'un orateur anglais appelait divinement bien la majesté d'un peuple ; Néron, l'héritier des Fabius, des Scipion, de toutes les familles consulaires, couvert de toutes les pourpres amassées par tant de vertus et tant de siècles ; Néron paraissant devant les tombeaux de la patrie, devant ses temples, au forum, environné... Comment pourrais-je le peindre ? Et tout un peuple le voyait, mais un peuple préparé par les plus affreux spectacles à ce dernier spectacle.

Personne ne viendra-t-il au secours de l'âme ? personne ne se lèvera-t-il pour lui rendre un peu de courage et d'honneur ? Est-ce qu'il n'y avait point de philosophes en ces temps-là ? Oh ! il y avait des philosophes, je ne le dis pas avec sarcasme, il y avait de puissants génies qui savaient découvrir de grandes vérités, encore qu'ils ne la découvrirent pas tout entière. Mais les philosophes n'ont rien pu ; le sens dépravé a même eu sa philosophie, on lui a fait une philosophie ! Non-seulement, Messieurs, il a eu sa philosophie, mais encore il a eu son sacerdoce, il a eu ses prêtres.

Le prêtre ! ce nom sacerdotel, ce nom sacré représente un homme blanchi dans l'âge et dans

la tradition, qui a visité les royaumes de la vérité et couru sur tous les rivages de l'erreur, d'où il a rapporté, en faveur des hommes, une sagesse plus haute que celle du temps, un regard que les peuples viennent consulter, pour y lire des pensées vénérables. Eh bien ! le sens dépravé a eu des prêtres ; il a eu des prêtres chargés d'exercer comme un ministère de sainteté cet effroyable ministère de la dépravation.

Que dis-je ? des prêtres ! il a eu des temples ! Des temples, mon Dieu ! Quand l'homme est fatigué, quand il est las du jour et n'en peut plus de la vie, il se met en chemin, il va frapper à la porte d'un temple ; il tombe à genoux, il prie, il monte vers Dieu dans ces murailles qui en sont la demeure ; son âme y respire l'espérance et le parfum d'une vie meilleure ; voilà le temple. Et la volupté l'a souillé ! A l'homme qui venait s'y reposer des songes cruels de la vie, la volupté se montrait sur l'autel et lui disait : Je suis le dernier Dieu !

Le genre humain, pourtant, Messieurs, ne lui faites pas l'injure de croire qu'il ne fut pas honteux et qu'il n'aspira pas à secouer le joug. Il y aspirait. Il avait des vestales, il connaissait le mot de chasteté, il en avait quelques illustres exemples, tels que la continence d'un Scipion dans une occasion fameuse. Mais ce n'étaient là que des lueurs, des désirs, des apparitions du bien ; le bien était vaincu. L'homme, pendant quatre mille ans, est resté sous la domination du sens dépravé, jusqu'à ce qu'enfin l'horloge de l'éternité sonna une heure, et cette heure disait : "Un sauveur vous est né aujourd'hui, gloire à Dieu, au plus haut du ciel et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté ! ! !"

Il nous reste à voir l'effet de cette simple parole sur le monde, et comment elle y a engendré la vertu réservée de la chasteté.

Rome était la tranquille maîtresse du monde ; elle avait rassemblé dans son sein tous les vices des générations qu'elle avait conquises, et, voulant marquer par un monument la plénitude de sa gloire et de sa religion, elle avait élevé au milieu d'elle un temple à tous les dieux, son Panthéon, où le dieu de la dépravation avait aussi son image, ses prêtres et son encens. Un jour donc quelques paysans, partis des vallées d'un pays sans renom, vinrent et s'arrêtèrent sur cette place où tous les dieux de Rome étaient renfermés sous la triple protection du temps, de la victoire et de la religion. Ils vinrent ; ils regardèrent autour d'eux toutes ces puissances qui étaient là pour défendre la honte et la volupté divinisées, et après avoir fait sur eux un signe sacré, ils allèrent frapper de leur bâton de voyageur la porte du Panthéon. Elle s'ouvrit devant eux. Là tous les dieux anciens étaient rangés, toutes les erreurs passées, tous les crimes fameux ; tous y régnaient en marbre, en or et en ivoire. Nos paysans n'apportaient là contre tous qu'un cœur pur. Il fut le plus fort enfin. La chasteté planta au Panthéon son double signe, la croix d'abord la chair de l'homme souffrant par une immolation volontaire, et à côté l'image de la Vierge sans tâche : tous les deux annonçant au genre humain que le père du monde ce n'était pas le sang versé dans la volupté, mais le sang versé dans la douleur ; tous les deux lui apprenant que la mère du monde ce n'était pas la fécondité, même légitime, mais la virginité, la virginité sœur de la jeunesse, de la beauté, de la bonté, de la génie, de la force, sœur et mère de toutes les vertus, et avec elles du monde entier.

Le triomphe était grand et nouveau. L'honneur et la publicité de la dépravation étaient remplacés par l'honneur et la publicité de la chasteté. Mais un sacerdoce est nécessaire au maintien comme à la propagation de toute sainte doctrine : quel devait être le sacerdoce de la chasteté, sinon un sacerdoce de vierges ? La doctrine catholique l'osa, non pas pour une portion choisie, destinée, comme les vestales, à offrir au monde un rare échantillon de la vertu, mais pour tous sans exception, pour tous, en tout temps, en tous lieux, sous tous les soleils. Elle osa compter à ce point sur elle-même, que d'exiger pour condition suprême du sacerdoce la continence absolue, et de ne vouloir se confier qu'à l'innocence à jamais conservée ou à jamais retrouvée par le repentir. Nul, en effet, ne peut donner ce qu'il n'a pas, et la chasteté seule devait avoir le privilège d'engendrer la chasteté.

Eh bien ! Messieurs, qu'en dites-vous ? Telle était la prétention de la doctrine catholique ; l'a-t-elle réalisée ? A-t-elle crôné par toute la terre, chez tous les peuples, une race de prêtres chastes, renonçant à ce qui avait paru, pendant quatre mille ans à l'humanité, l'indispensable condiment de la vie ? L'a-t-elle fait ? Et, remarquez-le, ce ne sont pas des vieillards, réduits par les glaces de l'âge à l'impuissance du mal, que la doctrine catholique choisit pour ses prêtres ; non, ce sont des jeunes gens, c'est l'homme dans la sève et la fleur de la vie ; c'est saint Jean couché sur la poitrine de son maître, c'est saint Paul courant vers Damas à bride abattue ; c'est saint Antoine emportant tout son printemps au désert de Kolsim. Voilà le prêtre catholique, selon la règle générale. L'Eglise prend par les cheveux la jeunesse toute vive, dévouée par son cœur, séduite par l'imagination ; elle la purifie dans la prière et la pénitence, l'élève par la méditation, l'assouplit par l'obéissance, la transfigure par l'humilité, et, le jour venu, elle la jette par terre dans ses basiliques ; elle verse sur elle une parole et une goutte d'huile : la voilà chaste ! Ils iront, ces jeunes gens, ils iront par toute la terre, sous la garde de leur vertu, ils pénétreront dans le sanctuaire des sanctuaires, celui des âmes ; ils écouteront des confidences terribles ; ils verront tout, ils sauront tout ; mille temples, en vingt siècles, passeront sur leur cœur. Ce cœur restera de feu par la charité, de granit par la chasteté. C'est à ce signe toujours que les peuples reconnaîtront le prêtre. Le prêtre pourra être avare, orgueilleux, pharisien ; son caractère souffrira, sans doute, de ces vices honteux ; mais néanmoins, tant que le signe de la chasteté restera sur son front, Dieu et les

hommes lui pardonneront beaucoup ; ce que ces derniers ne lui pardonneront jamais, ce sera une faute, quelquefois l'ombre d'une faute de fragilité, tant, aux yeux de tous, le sacerdoce et la chasteté seront une seule et même dignité, une seule et même expression du Dieu qui a sauvé le monde sur la croix.

Grâces à Dieu, Messieurs, le sacerdoce catholique a subi cette épreuve ; il la subit depuis bientôt vingt siècles. Ses ennemis l'ont regardé sans cesse dans le présent et dans l'histoire, ils ont signalé des scandales partiels ; mais le corps entier est demeuré sauf. La foi des générations attentives ne s'y méprend pas ; elle croit à une vertu qu'elle a trop éprouvée ; elle amène à nos pieds des enfants de seize ans, des cœurs de seize ans, des aveux de seize ans ; elle les y amène à la face de l'univers et à l'étonnement de l'impie ; elle y amène la mère avec la fille, les chagrins précoces avec les chagrins vieilliss, ce que l'oreille de l'époux n'entend pas, ce que l'oreille du frère ne sait pas, ce que l'oreille de l'ami n'a jamais soupçonné. L'humanité proclame par cette confiance miraculeuse la sainteté du sacerdoce catholique, et la fureur de ses ennemis viendra se briser toujours contre cette arche qu'il porte avec lui. Ils la poursuivront, comme l'armée de Pharaon, jusque dans les eaux profondes ; mais le mur, ce cristal de la chasteté, s'élèvera toujours entre eux et nous ; ils maudiront ce fruit divin qui naît en nous et qui nous protège ; ils le maudiront vainement, parce que la malédiction qui tombe sur la vertu est comme celle qui tombait sur la croix de Jésus-Christ l'avant-veille de la Résurrection.

La doctrine catholique a fait un sacerdoce chaste. Ce n'était pas encore sa plus grande merveille. Après tout, le prêtre est choisi, il est préparé et consacré ; mais le cœur le moins prêt et le moins préservé, le cœur de la femme, la doctrine catholique le purifiera aussi. Elle créera de saintes générations de chrétiennes, vivant libres au milieu du monde, confiées à elles-mêmes, gardiennes avec leurs mœurs des mœurs générales, prenant dans la société un empire nouveau, et faisant naître du respect un amour que l'antiquité n'avait pas connu.

Je me presse, Messieurs, j'ai hâte d'arriver jusqu'à vous, vous, le fruit dernier et le plus divin de la chasteté. Car, moins que la femme encore, vous êtes gardé par la nature et la société ; une liberté aussi grande que vos désirs vous a été laissée. Vous pouvez tout contre vous-mêmes, et tout avec une longue impunité. Pourtant la croix vous a touché aussi ; la Vierge sans tache est apparue à votre cœur enivré de vie : tous deux ont appris à beaucoup d'entre vous le supplice heureux de la continence, et la religion s'est entourée de vous comme d'une illustre pépinière, comme d'une jeune garde d'honneur, qui la défend mieux que la poitrine de ses martyrs et l'épée de ses docteurs. Tous, vous n'avez pas atteint dès le premier jour de Dieu dans votre âme cette splendeur virginale ; beaucoup en avaient perdu la robe primitive ; déchus du saint baptême, ils avaient passé sous la verge des passions : la jeunesse leur a rendu ce que l'enfance leur avait ôté. D'autres luttent encore contre le poison mêlé à leurs veines ; ils lèvent vers Dieu des désirs suppliants ; ils apprennent dans le combat même, en connaissant mieux l'infirmité de la nature, à discerner dans la vertu le doigt qui seul guérit et seul fait renaître.

Ainsi, Messieurs, sacerdoce chaste, femmes chastes, jeunesse chaste, tel est l'ouvrage de la doctrine catholique au milieu d'un monde qui n'a pas cessé sans doute d'être corrompu, mais qui même dans la partie révoltée contre le joug de la sainteté, en reçoit encore l'influence, et ne permet à aucun homme sensé de confondre l'état général de la société chrétienne sous ce rapport avec les mœurs de la société païenne.

Je ne rechercherai pas aujourd'hui les conséquences logiques d'une si grande transformation ; vous les prévoyez déjà. Vous pressentez quel compte je demanderai aux doctrines humaines, au nom de la chasteté, non pas seulement aux doctrines passées, mais aux doctrines vivantes. Nos conclusions seront plus victorieuses encore que celles que nous tirons de l'humilité ; car l'humilité est une vertu qui ne se manifeste pas autant que la chasteté, et l'orgueil non plus n'a pas des plaies aussi visibles que la dépravation des sens.

Je terminerai par quelques paroles destinées à la partie chrétienne de la jeunesse qui m'écoute.

Vous vivez, Messieurs, dans un pays où la morale et la religion furent toujours plus étroitement unies que partout ailleurs. D'autres peuples ont reçu d'autres dons ; le nôtre est celui d'une logique inflexible qui conclut dans les actes ce qu'elle a conclu dans les pensées. La France n'aura jamais qu'une religion exprimée et défendue par de grandes mœurs. C'est son instinct, et l'un de ses titres de gloire. Soyez-y fidèles, Messieurs, et pesez bien les conséquences de vos vertus ; le siècle dernier n'a vu périr la religion, en France, qu'après y avoir vu périr la pudeur ; le sacerdoce n'y a succombé qu'après la disparition de toute jeunesse dévouée à la chasteté. Le jour où ce bataillon sacré fut dissous, c'en était fait du vieil et saint royaume. Vous l'avez ressuscitée, Messieurs, cette jeune et sacrée garde de la vérité ; c'est notre meilleur augure, le plus assuré fondement de notre espérance, le plus glorieux drapeau qui flotte pour nous. La religion vous conjure, au nom du monde chancelant, d'en conserver et d'en accroître l'honneur.

BULLETIN.

L'éditeur des *Mélanges* étant indisposé depuis quelques jours, nous nous trouvons forcés de faire paraître notre feuille sans éditorial.

On croit généralement que le Parlement sera prorogé samedi prochain, le 28 du courant. Nous avons annoncé tous les bills qui ont été lus un troisième fois et passés en chambre jusqu'à présent. Il nous semble qu'il devrait y en avoir encore plusieurs de très grande importance à passer avant la fin de la session et qui probablement seront mis de côté pour cette année, si la clôture de la chambre a lieu samedi. Le bill d'éducation, par exemple, devait être ramené devant la chambre hier soir, pour la 2^e fois depuis que le comité spécial a fait son rapport, il y a quelques jours. D'ailleurs, quand même les mesures qui restent à passer, seraient expédiées en chambre d'ici à samedi, nous ne voyons pas qu'il restât au conseil assez de tems pour s'en occuper convenablement. Il est donc à croire que plusieurs bills seront renvoyés à une autre session, à moins que celle-ci ne soit prolongée.

— Nos lecteurs trouveront, dans une autre partie de cette feuille, quelques-unes des dernières nouvelles apportées par le *Combra*, parti de Liverpool le 4^e du courant, et que nous avons empruntés à l'*Aurore* de samedi. Comme nous avons déjà reçu quelques numéros de nos journaux d'Europe, si s'était comme par le passé, nous en pourrions annoncer les extraits les plus intéressans pour notre prochaine feuille, mais nous avons été si mal servi par la poste dans la dernière malle, que nous n'osons rien promettre. Car plusieurs de nos journaux que nous devions recevoir à la fin du mois dernier, ne nous ont été remis que depuis quelques jours. Nous espérons pourtant que ce n'a été que par accident et que nous serons mieux servi à l'avenir.

On nous a dit qu'une fille de 14 ans avait laissé la maison paternelle, dimanche dernier pendant la messe, à Laprairie. On la croit venue à Montréal. Elle a fait un paquet de ses habits et autres effets qu'elle a emportés avec elle. On ne sait point quels vêtements elle portait, parce qu'elle a pu changer avant de partir. Cette fille, quoique jeune, est d'une taille assez grande, surtout pour son âge, elle a le teint assez blanc et passablement coloré. Si quelqu'un en avait connaissance, il est prié de le faire savoir à ce bureau ou à M. Dufort dit Forgette, son père, à Laprairie.

— On lit dans la *Minerve* :

Samedi, la chambre termina sa séance du soir en se formant en comité sur les subsides, à la suite du rejet des résolutions de M. Christie. Les appropriations furent proposées par M. l'inspecteur-général Robinson, item par item, plusieurs desquels provoquèrent quelque discussion. La chambre vota tous les items du service de l'adjutant-général des milices, des dépenses du conseil législatif, de la chambre d'assemblée, des anciens pensionnaires des corps législatifs de deux provinces, de l'éducation, de diverses institutions publiques, et des dépenses comprises sous le titre des *items divers*.

— On lit encore dans la *Minerve* :

« La résignation de M. l'inspecteur-général Robinson, a été annoncée officiellement ce matin, et on ajoute qu'elle a été acceptée.

Nous donnons cette nouvelle sans commentaire. Les événemens qui marchent très vite en Canada nous apprendront sans doute quelque chose de nouveau tout prochainement. »

CHAMBRE D'ASSEMBLÉE.

Nous tirons de la *Minerve*, les extraits suivans :

Vendredi, 14 mars.

Les bills suivans sont lus une troisième fois et passent.

Le bill imposant des droits de douanes.

Le bill pouvoyant à la distribution des statuts.

Le bill donnant pouvoir aux notaires d'agir comme greffiers dans les cours de circuit et de commissaires dans le Bas-Canada.

Un message est reçu du conseil, informant la chambre qu'il a passé un bill pour assurer aux propriétaires leurs droits dans les vaisseaux naviguant dans les eaux intérieures et qui ne sont pas enrégistrés.

Celui pour incorporer la compagnie du chemin de fer entre Toronto et le lac Huron.

Et celui pour autoriser John Yule à construire un pont de péage sur la rivière de Chambly.

M. l'inspecteur-général présente un message de Son Excellence transmettant un état du revenu et des dépenses probables de la province durant la présente année, et recommandant une appropriation pour rencontrer ces dépenses

Lundi, 17 mars.

Les bills suivans sont lus une troisième fois et passent.

Bill pour détacher l'Isle d'Orléans du comté de Montmorency pour ce qui regarde les enrégistremens et pour y établir un bureau d'enrégistrement.

Bill pour pourvoir à ce que les provisions d'un acte du Haut-Canada réglant les traverses soient mieux observées, et pour protéger les droits des traversiers licenciés.

Bill pour empêcher de traverser les ponts soit à cheval ou en voiture au grand trot dans le Haut-Canada.

Bill pour pourvoir pour la collection des arrérages de taxes dans le district de Johnston.

Sur motion de M. Hale les amendemens au bill pour autoriser M. Yule construire un pont de péage sur la rivière Richelieu sont agréés.

Mardi, 18 mars.

Le bill de l'association coloniale est lu une 3^e fois et passé.

Mercredi, 19 mars.

Un message est reçu du conseil informant la chambre qu'il a passé les bills suivans :

Bill pour autoriser les notaires à agir comme greffiers dans les cours de circuit et des commissaires dans les cours du Bas-Canada. Le bill pour distraire l'Isle d'Orléans du comté de Montmorency, pour les fins de l'enrégistrement et de l'établissement d'un bureau à cet effet.

Bill pour empêcher d'aller trop vite sur les ponts dans le Haut-Canada.

Les bills suivans furent rapportés avec des amendemens, savoir :

Bill pour empêcher de tuer certaines espèces de gibier dans certaines saisons.

Bill pour empêcher la profanation du jour du dimanche dans le Haut-Canada.

Jeudi, 20 mars.

Le bill pour régler le mesurage des plançons, mâts, vergues, douves et autres semblables articles est lu une troisième fois et passe.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

— Nous apprenons, par le *Diario di Roma* du 31 décembre, que le cardinal Patrizi, vicaire-général de Sa Sainteté, a dernièrement baptisé et confirmé, dans l'église des religieuses de Salles, l'Israélite Ajo, d'Ancone, âgé de 31 ans, qui a pris les noms de Philippe-Charles-Jean-Marie.

— Le *Diario di Roma*, du 14 janvier, annonce la mort de S. E. le cardinal Nicolas Grimaldi, diacre de Saint-Nicolas *in carcere*, décédé le 12, après une longue et douloureuse maladie.

— S. Em. le cardinal Tosti ayant donné sa démission de la charge de trésorier, Sa Sainteté a nommé à sa place, le 15 janvier, Mgr. Antonelli, protonotaire apostolique, chanoine de la basilique de St. Pierre et sous-secrétaire d'Etat de l'intérieur.

Mgr. Roberti, délégué de Pérouse, succède à Mgr. Antonelli ; Mgr. Belgrado, délégué de Bénévent, passe en la même qualité à Pérouse, et il est remplacé par Mgr. Colombo.

ANGLETERRE.

— Un rapport statistique, contenu dans l'Almanach catholique pour l'année 1845, fait monter le nombre total des églises en Angleterre à cinq cent neuf, desservies par six cent soixante-six prêtres. On y compte en outre dix collèges catholiques et trente-deux convents de religieuses. Il y a en Ecosse soixante-treize chapelles, outre vingt-trois stations où le service divin est célébré ; le tout desservi par quatre-vingt-onze prêtres.

PORTUGAL.

— On lit dans la *Presse* :

« M. Fortunato de Bonaventura, archevêque d'Evora, vient de mourir à Rome. Cette nouvelle est doublement importante pour le Portugal. M. Bonaventura était l'un des chefs les plus illustres du parti miguéliste. C'était un homme d'un caractère très ferme, et qu'il a été impossible d'amener à aucune transaction. Il avait quitté le Portugal avec don Miguel, et depuis lors, il avait refusé obstinément de donner sa démission.

« Son influence sur ce prince était si grande qu'elle neutralisait celle de la cour d'Autriche et même celle de la cour de Rome. Il y a quelques années que l'empereur d'Autriche d'un côté et le Pape de l'autre avaient décidé don Miguel à publier sa renonciation au trône de Portugal. La chose était regardée comme officielle, don Miguel avait promis formellement, les conseils de l'archevêque d'Evora remirent tout en question.

« La mort de M. de Bonaventura va donc permettre au gouvernement de Lisbonne d'élever au siège d'Evora un prélat de son choix, ensuite d'espérer que don Miguel, qui vit dans la plus grande gêne, finira par suivre les conseils du Pape et de l'Autriche. »

ALLEMAGNE.

— Le 12 janvier, Mgr. Jean-Georges Müller, ancien grand-vicaire de Co-

Stentz, a été sacré évêque de ce diocèse, dans la cathédrale de Trèves, par Mgr. Arnoldi, assisté du doyen mitré du chapitre et de Mgr. Laurent, évêque de Chersonèse et vicaire apostolique pour le nord de l'Allemagne, résidant à Luxembourg.

— On a reçu en Allemagne une lettre du missionnaire Olde, élève de la Propagande romaine, qui mande qu'il a eu le bonheur de consacrer les prémices de sa mission, en Abyssinie, en conférant le baptême à trois nègres. C'est la première semence évangélique qui ait fructifié, dans ces contrées lointaines, sur des hommes de race noire.

SUISSE.

— On trouve dans le *Constitutionnel neuchâtois* un article que nous aimons à reproduire, parce qu'il montre sous quel jour le protestantisme suisse, lorsqu'il n'est pas inféodé au radicalisme, voit et juge l'appel des Jésuites à Lucerne et les mouvements prétendus populaires que les révolutionnaires bernois excitent dans ce canton.

« Nous avons dit, et nous le répétons, que les Jésuites ne sont que le prétexte, et la révolution suisse le véritable but du mouvement qui agite aujourd'hui les populations suisses. Ce qui n'est pas moins vrai, c'est que la majorité des paysans bernois, que l'on excite contre cet ordre religieux, ne savent en réalité ni ce qu'il est, ni quels sont les reproches qu'on peut lui adresser. Les meneurs crient : *A bas les Jésuites*, et le troupeau répète le mot d'ordre sans savoir ce qu'il dit, ni de quoi il parle. Il en est des Jésuites comme de la liberté de la presse, comme des aristocrates, comme du progrès, comme de tous les mots avec lesquels on a soulevé le peuple depuis 1830. Ce qui ne prouve certes pas en faveur de son intelligence si vantée, c'est qu'après avoir été si souvent pris pour dupe, il se laisse encore tromper par les mêmes moyens, semblable à ces badauds qui, malgré les avertissements journaliers qu'ils reçoivent, sont tous les jours victimes du *vol à l'américaine*, et prennent pour l'or des rouleaux de mauvais cuivre qui n'en ont que l'apparence. L'expulsion des Jésuites n'est qu'un moyen pour soulever le peuple ; dans l'état actuel des institutions fédérales, cette expulsion est impossible au point de vue du droit ; elle ne pourrait donc s'accomplir que par la violence. Mais la violence peut produire un effet momentané, et jamais un effet durable. Supposons les choses au pire. Les corps-francs, ou même puisqu'on fait de violence il faut tout prévoir, les bataillons de Berne et d'Argovie, vainqueurs du peuple de Lucerne, s'emparent de la capitale du canton, ils y arrêtent, nous ignorons au nom de qui, la révocation du décret qui appelle les Jésuites, ou bien ils font réunir le grand-conseil de Lucerne et l'obligent, par la force des baïonnettes, à décréter lui-même cette révocation. Et après ! Ces Messieurs auraient-ils peut-être l'intention de mettre garnison à Lucerne ; d'occuper militairement le canton jusqu'à ce qu'ils fussent bien assurés que le peuple ne veut plus de Jésuites ? Une fois ou l'autre, il faudra bien qu'ils le quittent, et alors le peuple, rendu à lui-même, redevenu maître et souverain, se hâtera de revoke les arrêtés que la violence lui aura arrachés, et tout le résultat de l'expédition radicale aura été de le rendre encore un plus amoureux des Jésuites qu'il ne l'est. »

Nous pouvons ajouter à ces réflexions sur l'égarement factice du peuple lucernois une observation assez curieuse : Avant la tempête suscitée contre la compagnie de Jésus, les religieux de cet ordre, lorsqu'ils venaient à entrer dans quelque village bernois vers le soir, recevaient des compagnards une hospitalité si empressée qu'on se disputait le plaisir et le bonheur de leur offrir gîte. Le lendemain, beaucoup de villageois accompagnaient les Pères jusqu'à quelque distance et recevaient avec une vive reconnaissance quelques images de saints qu'ils conservaient en souvenir. Il n'est guère probable, assurément, que ces sentiments de vénération populaire aient subitement fait place à la haine effrénée que le radicalisme voudrait inspirer contre la Compagnie de Jésus.

— Voici enfin des détails que nous empruntons à l'*Union suisse* et que nous recommandons au *Constitutionnel*, au *Siecle*, au *National* et à tous les journaux qui ont pris la défense des insurgés lucernois :

« On sait que de tout temps la lâcheté et la cruauté ont marché de front. Les derniers événements de Lucerne nous offrent mille et une preuves de cette vérité. Nous en citons quelques-unes prises au hasard. Une demi-heure après l'odieuse attaque dirigée contre le major Schmid, au pont de l'Emme, une vingtaine de coups de fusils furent encore tirés sur M. le conseiller Meyer, qui se rendait en ville à cheval et sans armes. Plus tard, il fut arraché de son cheval et eût été tué à coups de baïonnettes sans l'opposition courageuse d'un Lucernois ; ce n'est qu'avec beaucoup de peine qu'il parvint à échapper aux mauvais traitements que lui firent subir ces bandits. Un étudiant et un vieillard, tous deux sans armes, furent encore attaqués, entièrement dépouillés, et le vieillard fut laissé en chemise par une température de décembre. L'officier instructeur de Lisibach gisait gravement blessé sous le pont de l'Emme ; en ce moment, un individu faisant partie des corps-francs lui appuie le canon de son fusil contre la tête et lui fait sauter la cervelle. A Lippenrath, Paubergiste ne voulant servir du vin qu'autant qu'on le paierait, fut attaché sur une chaise, et on l'invita à regarder si l'on avait besoin de lui pour vider sa cave. On sait que le mot de jésuites était le cri de guerre de ces forcenés ; comment alors expliquer les violences exercées contre MM. Schmid, Meyer, Coeldin et plusieurs autres qui étaient publiquement connus comme opposés à l'admission des Jésuites ? »

PRUSSE.

— Un des capitaines, des chasseurs de la garde prussienne, M. de Ræder, vient d'embrasser le catholicisme à Potsdam.

On annonce encore de Barlis qu'un littérateur distingué, candidat de théologie protestante, qui venait de passer son examen pour être prédicateur, M. Arthur Frank, a également embrassé la vraie foi.

Ces deux conversions, la dernière surtout, ont produit une certaine sensation à Berlin.

BAVIÈRE.

— Le doyen du chapitre de Ratisbonne, M. Diepenbrock, qui a été élu, le 15 janvier, prince-évêque de Breslau, avait servi comme officier dans les rangs de la landwehr de Westphalie ; il se voua à l'état ecclésiastique au rétablissement de la paix.

Elève de feu Mgr. Sailer, évêque de Ratisbonne, on doit croire qu'il apportera dans ses nouvelles fonctions les principes de son illustre et vénérable maître qui, par sa science canonique et par son zèle épiscopal, a acquis et conservé une très-haute renommée en Allemagne.

— Il y a quelque temps, une demoiselle, âgée de 24 ans, a abjuré publiquement dans l'église paroissiale de Münnestadt (Bavière). Une autre protestante de Munich, s'est réconciliée avec l'Eglise au lit de mort. A Bemherg, une famille juive tout entière a fait profession de la foi catholique, et a reçu solennellement le baptême et les autres sacrements, auxquels l'Eglise admet les nouveaux convertis.

— Le conseil provincial du Palatinat s'étant permis des remontrances au sujet de l'établissement d'un couvent de franciscains-minorites à Oggersheim, le roi de Bavière a répondu aux membres de cette assemblée qu'ils avaient violé leur mandat en se mêlant d'une affaire qui ne les concernait pas.

« C'est ma volonté, ajoutait S. M., qui a établi ce couvent, et ma volonté royale veut le maintenir, malgré les cris furibonds d'une philosophie en délire ; ma cassette seule en fournira les frais, et entretiendra ce corps religieux dans la Bavière rhénane pour la consolation religieuse de mes fidèles sujets. »

— On écrit à l'*Univers* de Wutzbourg, en date du 21 décembre 1844 :

Les griefs du protestantisme, en Bavière, vont être jugés par le Conseil d'Etat. Il n'y a nul doute que le Ministère sortira victorieux de cette enquête, car il a en sa faveur le texte de la loi, et, quant à l'esprit dans lequel il l'a appliquée, les témoignages fréquents de reconnaissance qu'il a reçus du consistoire-général et de la partie la plus recommandable de la presse protestante elle-même. Cependant, s'il se flatte avec cela de faire taire ses adversaires du dehors et de calmer les esprits au dedans, il est bien à craindre qu'il ne se trompe. Les témoignages protestants dont il est dans le cas de se prévaloir se rapportent à la sollicitude avec laquelle il a secondé les efforts du consistoire-général et des hommes bien intentionnés de ce parti, pour ranimer la foi et rétablir la discipline parmi les ministres et le peuple protestants, et pour former tous les établissements nécessaires ou utiles à cet égard. Mais est-ce donc de cela qu'il s'agit ? Vraiment, non ; bien loin de lui en savoir gré, on n'est que plus irrité contre lui. Ceux qui se plaignent, cette minorité rommaine à qui il tarde d'en finir avec le catholicisme, n'en sont que plus gênés dans leurs mouvemens, et cela fait qu'ils n'en crieront que plus fort. Ils se servent seulement des bonnes gens parmi les leurs, dont ils épouvantent les consciences, pour donner plus d'autorité à leurs plaintes et ruiner l'un par l'autre des pouvoirs qui les offensent. Il n'y a qu'à voir ce qui se passe en Prusse. D'où viennent au gouvernement prussien les embarras les plus graves contre lesquels il ait eu à lutter ? Précisément des efforts qu'il fait pour relever ce qu'il appelle son Eglise nationale. Il faut avouer que c'est une position singulièrement fautive que celle où se place un gouvernement catholique qui se met en devoir d'arrêter la décomposition naturelle du protestantisme. Ce qui se passe aujourd'hui au sein du protestantisme prussien est extrêmement significatif. On a convoqué partout en Prusse de synode. Ce qui s'y est passé a été tenu aussi secret que possible. Cependant il en a transpiré quelque chose ; on sait que le Gouvernement a mis en délibération les mesures qui lui paraissent les plus propres à ramener les populations à un christianisme pratique. Eh bien ! qu'est-il arrivé ? La majorité des pasteurs s'est déclarée contre les intentions du Gouvernement, et une effervescence incroyable s'est manifestée dans les masses. On a crié à l'obscurantisme, à la réaction, peu s'en est fallu que l'on n'accusât le Gouvernement de jésuitisme. On a provoqué partout des résistances, et parmi les adresses et les protestations qui en sont résultées, nous en citerons une qui nous paraît particulièrement propre à faire connaître l'état des esprits dans cette partie de l'Allemagne ; c'est un mémoire de la commune de Magdebourg adressé au synode de la province. Il y est dit, entre autres choses, que les pasteurs ne pourront avoir la confiance de leurs communes qu'autant qu'ils se montreront, non pas comme des fonctionnaires de l'Etat, mais comme des amis, c'est à dire qu'ils n'auront pas l'air de leur débiter que ce qui leur est ordonné ou permis d'en haut, mais qu'ils ne leur prêcheront réellement que ce qu'ils trouveront conforme à leur propre conviction et correspondant au degré de développement intellectuel de leurs auditeurs ; qu'au lieu de dogmes surannés, ils ne leur prêcheront que des vérités généralement reconnues, et ne feront entendre du haut de la chaire que ce qui peut contribuer à instruire, édifier, encourager, avertir, consoler, tranquilliser et améliorer les assistants ; qu'ils doivent donc s'abstenir d'anathématiser ceux qui ne partagent pas leurs opinions et n'admettent point leur foi, prétendue seule salutaires ; qu'ils doivent éviter surtout des discours de controverse. . . . « Il faut, disent les auteurs de ce mémoire, que le prédicateur jouisse d'une entière liberté de doctrine ; il ne doit être astreint à aucune espèce de symbole, mais uniquement à la doctrine de Jésus, telle que, selon l'opinion raisonnable du prédicateur, elle se trouve dans la Bible ; et qu'à la commune seule soit réservé le

droit de juger de cette manière de voir du prédicateur et de sa méthode de prêcher. C'est de la commune seule qu'il doit dépendre de déterminer les pratiques du culte selon qu'elle l'entend ; d'en exclure ce qui lui paraît incompatible avec l'édification des assistants et la considération du pasteur, comme d'en introduire ce qui lui semble favorable à ce double but. C'est aux membres de la commune à décider, par exemple, sur délibération avec les anciens et les pasteurs, si l'on doit conserver la liturgie actuelle et si l'on doit continuer à faire la lecture du symbole apostolique, qui répugne au sentiment de la majorité d'entre eux." Nous ne pousserons pas plus loin cette citation ; ce que nous venons de rapporter fait assez voir où en sont les braves habitants de Magdebourg. Et il fallait bien que les choses en vinssent là. Si la religion n'est qu'une affaire de sentiment et il faut bien que chacun soit libre de suivre telle voie qu'il lui plaît, et personne, le Roi pas plus qu'un autre, n'a le droit de s'interposer entre lui et le bon Dieu, ou ce qu'il croit enfin le bien suprême. Si, au contraire, c'est une affaire dans laquelle il s'agisse surtout de délivrer l'homme des suites de sa faiblesse, de ses passions et de son aveuglement naturel ; alors il faut bien qu'elle émane d'une intelligence supérieure à celle de l'homme, et dans ce cas, il ne reste d'autre partie à prendre que de suivre les traces de sa révélation et de se soumettre aux conditions du salut qu'elle prescrit. Or, voilà précisément la question fondamentale entre l'Eglise et les protestants que le progrès naturel des esprits doit rendre de jour en jour plus claire et plus évidente ; et plus elle sera nettement posée, plus nous avons d'espoir que le bon sens des masses fera justice des systèmes de tout genre que l'on a échafaudés contre l'Eglise. Ne nous affligeons donc pas de cette marche des choses qui, en même temps qu'elle est inévitable, ne peut conduire qu'à la plus grande gloire de Dieu et de son Eglise. Il est vrai que c'est un spectacle bien hideux que celui de cette lutte, dans l'empire de la négation, entre l'obstination impuissante des uns, qui se cramponnent à cette vie de décrépitude, et l'audace frénétique des autres, qui se précipitent avec rage dans le néant. Cependant, il ne laisse pas que d'avoir aussi son côté plaisant. Y a-t-il rien de plus comique, par exemple, que de voir les gouvernements de la Prusse et de la Saxe, cherchant un holocauste pour apaiser le démon irrité du protestantisme, faire des enquêtes solennelles, l'un pour constater s'il est vrai qu'un jésuite soit arrivé à Berlin, l'autre pour découvrir d'où proviennent des influences prétendues jésuitiques qui se seraient fait ressentir à Leipsick et un cabinet aux emblèmes de la Compagnie de Jésus que l'on aurait découvert dans une petite commune de la Saxe ? On dirait, en vérité, que ces bons gouvernements allemands ont voulu s'exécuter bénévolement pour nous distraire un peu des atrocités auxquelles la jésuitophobie vient de servir de prétexte à Lucerne, et nous montrer qu'en fait de niaiserie on peut aller plus loin encore que certains journaux et certains professeurs français. Ce sujet est fécond, et j'aurais bien des choses à vous dire encore là-dessus ; mais ma lettre est déjà si Jongue que je crois devoir m'arrêter.

GRÈCE.

— On écrit à l'Univers d'Athènes, en date du 1er décembre 1844 :

Monsieur le rédacteur, — Ces jours derniers la presse mettait le public en émoi et tous les partis en agitation, par l'annonce d'une conspiration nouvellement découverte, conspiration effroyable, tramée dans l'ombre avec habileté et discrétion, et prête d'éclater pour le renversement de la constitution, de l'ordre actuel et de tout l'Etat enfin. Étions-nous menacés, par hasard, d'un 3 septembre ? Pour beaucoup de gens, un renouement de cette espèce eût été une occasion de joie et de profit ; de plus, un thème intéressant pour les journalistes, amis de la nouveauté. Était-ce la nomination de Grivas à la dictature de l'armée, lui, proscrit et exilé, il y a quelques mois ? car plusieurs voient en cela un événement qui provoquera quelque réaction violente. Non, pas davantage. Il s'agissait donc d'un changement de ministère : Coletti allait bien certainement être offert en holocauste au parti russe ou nappiste sur l'autel de la patrie ? Pas encore, vous n'y êtes point : l'affaire est autrement sérieuse.

Votre France, patrie du dévouement et de l'activité généreuse, qui, suivant que la remuent les idées de gloire ou de religion, fait sortir de son sein des bataillons armés ou des essaims d'apôtres, la France, aux destinées de laquelle la Providence semble attacher celles de la Grèce, nous a envoyé, voici quatre années, une colonie de ces Sœurs dispersées dans l'Orient pour y porter les bienfaits de la charité. Pures et solitaires colombes, elles se sont arrêtées sur l'écueil le plus désolé et le plus ingrat de nos Cyclades, l'île de Santorin, qu'a vomie de la mer et que travaille intérieurement encore le feu d'un volcan. Au tems de la domination vénitienne remonte la fondation d'une petite cité latine dite le Château de-Scaro. La probité et la vertu de ces familles qui forment à peine six cents habitans leur attirèrent même la même considération des Turcs à l'époque où nous étions leurs esclaves. Dès le commencement du dix-septième siècle, la France prit sous sa protection spéciale ces catholiques, et la mission qui y était entretenue se composait déjà, comme aujourd'hui, de prêtres français. Santorin ne sait comment vous témoigner sa reconnaissance de l'arrivée de ces bonnes sœurs que nous leur envions. Un pensionnat pour les jeunes personnes, une école gratuite pour les petites filles pauvres et des soins distribués gratuitement, dans un petit hôpital, aux malades qui frappent à leur porte, voilà les éminens services qu'elles rendent au pays. Eh ! bien, l'auriez-vous cru, tels sont aussi les chefs de l'accusation intentée contre elles : tout cela, disent les bons patriotes qui voient la chose publique en danger, est l'œuvre d'un complot détestable, ourdi par la France pour la destruction de l'Eglise-orthodoxe de

Christ. Le Latinité ne tardera pas à être implanté au milieu de nous ; notre clergé ne pourra résister aux coups de mains si habiles, et c'en est fait de la foi orientale.

Car, ainsi que j'ai eu occasion de vous le dire précédemment, la Charte, non contente de nous imposer une religion dominante, décrète en outre qu'elle sera orientale ; c'est un nom sonore et poétique, flattant les hautes oreilles de la tête qui veut orgueilleusement se superposer à ce corps. La foi occidentale est déclarée fautive et tellement dangereuse que, pour se préserver du péril de lutter contre elle, on lui ferme prudemment l'entrée du royaume par l'article second, qui défend le prosélytisme. Derrière ce retranchement de la poltronnerie, l'Eglise orientale espère se défendre et résister. La vue de quelques blanches cornettes saisis déjà d'épouvante ses apologistes, qui ne pousseraient pas des cris plus aigus si le Croissant était arboré de nouveau sur le faite de Sainte-Irène. Quelle est la vigilante sentinelle signalant le danger ? Le Siècle (l'Aïon), journal des intérêts russes, dans un long article plein d'attaques inconvenantes contre la politique de la France, contre la personne de son représentant, M. Piscatori, le plus des voués des Philhellènes, et contre ces admirables héroïnes de la charité, il montre assez que la Russie regarde la défense du prosélytisme comme la question vitale de son influence en Orient. Votre journal, en effet, nous apprend, M. le rédacteur, que tous les autres pays orientaux, tels que la Perse et la Turquie, ont été mis assez récemment sous la tutelle de ce règlement si singulièrement appliqué dans l'Eglise moscovite. Que la conscience soit ainsi liée et garrottée dans des contrées où les chrétiens ont la trop longue habitude de gémir sous le joug, on conçoit cette iniquité de plus, sans pouvoir l'excuser toutefois ; mais que dans la Grèce, affranchie par une double révolution, on ait introduit dans notre loi cette anomalie, c'est ce qu'on ne peut pas plus justifier que comprendre.

Qui sait si la justice de Dieu, satisfaite enfin par les longs malheurs qu'ont endurés les Grecs, comme en punition de leur rupture avec l'Occident, ne veut point se servir ici des passions des hommes pour nous ramener à une réconciliation que l'ambition et la haine contrarient ! Les âmes sérieuses et indépendantes se sentent plus rapprochées du catholicisme à mesure qu'on redouble d'efforts pour les en détourner. L'esprit d'opposition et de contradiction, qui a toujours distingué notre race, est bien un peu dans la manifestation de ce sentiment ; mais il a plutôt ses racines dans ce fonds d'amour impérieux pour la liberté que nous avons malheureusement appliqué plus souvent au mal qu'au bien. Il est curieux que ceux qui veulent rendre à Dieu un culte d'amour et non de contrainte, soient précisément conduits à embrasser la religion que vos prétendus philosophes dépeignent toujours comme la compagne et l'auxiliaire du pouvoir absolu. N'est-ce pas précisément le contraire ? Même aujourd'hui, quels sont les Etats de l'Europe et du monde qui repoussent et persécutent le catholicisme, sinon ceux qui font peser sur la conscience le joug le plus honteux ? On a beau faire, les esprits sensés de la Grèce, comme ceux de beaucoup d'autres pays, ont déjà reconnu que la foi latine ou occidentale représente les principes de liberté et de vérité, tandis que la servitude et l'erreur deviennent homonymes de foi russe ou orientale. Qu'on l'appelle orthodoxe, si l'on veut, le nom ne change rien à la chose, et tant qu'il n'est pas universellement accepté, il est pour le moins un titre contestable.

Autre remarque assez singulière. La France, que des privilèges séculaires et que ses intérêts politiques actuels font ici la protectrice de la religion, qu'on désigne universellement sous le nom de catholique, s'efface encore sous ce rapport, aux yeux des Grecs, comme patronne de la liberté. Les sympathies qui nous portent vers elle font espérer que nos institutions tendront de plus en plus à se conformer aux siennes, et que nous préférons sa tolérance religieuse à l'intolérance despotique de la religion orientale. La levée de boucliers contre les innocentes Sœurs de la charité en démontre le besoin et l'urgence. Quel n'est pas le ridicule de leurs dénonciateurs s'appuyant sur la défense du prosélytisme pour imputer à crime l'acte de laisser quelques malades guéris par elles, ou des enfans formés dans leur école fréquenter la chapelle qui y est attachée. Voilà ce qui compromet la sûreté de l'Etat hellénique ! Ces nappistes voudraient tout simplement que le gouvernement se montrât moins tolérant et hospitalier que la Turquie et l'Egypte, où le Sultan et le Pacha permettent aux sœurs de ces Sœurs de guérir et de cathéchiser tout à leur aise. A les en croire, M. Londres, qui les a autorisés de faire le bien en Grèce, est un mauvais patriote et doit être mis en jugement. De pareilles extravagances ne peuvent être accueillies que dans les colonnes du Siècle.

M. Piscatori en a déjà fait justice en prenant lui-même la défense des vertueuses Sœurs. Quant à elles, leur inaltérable patience, opposée aux injures et aux calomnies du rapport de M. Angelos-Zana, a prouvé à toute la Grèce qu'elles sont dignes du nom de Filles de la Charité. Les intrigues des ennemis de la liberté religieuse tournent à leur confusion, car il paraît que toute la tempête a été soulevée par un certain médecin de l'île, M. Cigala, dépité d'être sans clientèle et rejetant ce malheur sur la concurrence d'étrangères non munies, comme lui, dit-il d'un diplôme de docteur. A ces attaques se joignent celles d'un pharmacien qui se plaint de ne pouvoir débiter ses drogues, bien que les Sœurs ne distribuent leurs remèdes qu'à ceux qui sont nécessairement dans l'indigence. On pourrait dire, en définitive, que la question du prosélytisme, pour le clergé de la Grèce comme pour ses docteurs et ses pharmaciens, aboutit à une affaire d'écus ou d'intérêt.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de l'estime, etc.

NOUVELLES POLITIQUES.

NOUVELLES D'EUROPE.

—Le steamer *Cambria* parti de Liverpool, le 4 du courant après-midi, et arrivé à Boston, le 18, après un passage de 13 jours dont il employa 12 heures à se tirer des glaces, et 6 à se faire réparer à Halifax, n'apporte rien d'intéressant en fait de nouvelles politiques. En revanche le nouveau projet financier de sir R. Peel qui proposait des réductions considérables sur les droits d'importation, dans la vue de continuer la taxe sur les revenus, laquelle paraissait fort bien aller, et rapportait un fort surplus. La principale réduction en contemplation affectait principalement les droits sur les sucres, les cendres, et sur les douves de la Baltique. Le plan général du nouveau tarif est la libre importation des articles les plus importants requis dans les manufactures.

En voilà assez sans doute pour faire crier au scandale tous nos petits financiers amateurs de taxes protectrices du Canada, mais l'exemple de Sir R. Peel est capable de leur fermer la bouche.

Tout le blé importé des Etats-Unis au Canada depuis le 11 octobre 1843, jusqu'au 31 juillet 1844, d'après un papier parlementaire, s'élevait à 31,260 quartiers, sur lesquels il avait été perçu un droit de £4,689. Et la quantité de froment importé des Etats-Unis au Royaume-Uni (pour la consommation) dans le même intervalle était de 2,421 quartiers, payant un droit de £2,048; la quantité de fleur était de 30,950 quintaux, payant un droit de £9,579. La quantité des deux mêmes articles du Canada, importée dans la Grande-Bretagne et l'Irlande (pour consommation) du 10 octobre 1841 au 31 décembre 1844, était comme suit: blé, 50,139 quartiers, payant un droit de £2,627; de fleur, 88,261 quintaux, payant un droit de £15,173.

Le marquis de Westminster était mort et enterré au tombeau de ses pères et son illustre veuve avait reçu des lettres de condoléances de Sa Majesté, la reine douairière et de la duchesse de Kent, toutes écrites de la propre main de ces illustres personnages.

Le rappel de l'Union n'excitait plus la moitié de l'agitation ordinaire, la rente d'O'Connell diminuait et celui-ci était sur le point d'aller faire un tour en Belgique après avoir annoncé au *Conciliation Hall* que S. M. pouvait maintenant sans crainte visiter l'Irlande, ce qu'elle se propose de faire au mois de juillet prochain.

La Suisse continuait d'être dans un état de malaise et presque de tourment; des désordres avaient éclaté sur plusieurs points du pays, mais la tranquillité régnait partout sur le reste du continent.

Le marché de blé gardait à peu près son niveau; le droit sur la fleur du Canada était de 24s. à 26s. Sur l'américain de 27s. à 28s. La perrière était en demande en conséquence du rappel des droits sur les verreries, et s'élevait de 24s. à 26s. Les bois conservaient leur prix régulier, et les nouvelles les plus favorables arrivent de tous les districts manufacturiers.

A Liverpool le commerce présentait à peu près le même aspect de prospérité comparative.

M. M. Osborne et Currey, de Québec, venus par le *Cambria* nous ont apporté les nouvelles que nous donnons aujourd'hui. Ces messieurs quittèrent Boston à 5 h. P. M. mardi dernier et arrivèrent ici jeudi à 3 h. P. M. — *Aurore*.

FRANCE.

—Nous empruntons à l'*Observateur des Pyrénées* ce triste résumé statistique :

« Le nombre des arrestations pour vols, mendicité, vagabondage, désertion, contrebande, défaut de passeport, mandats de justice et le nombre des procès-verbaux pour contraventions diverses, incendies, délits de chasse, etc., etc, ne s'élevaient pas à moins de 4,500 pour l'année 1844, dans le département des Basses-Pyrénées. C'est treize délits par jour sur une population de 450,000 âmes. »

—Il y a eu, en 1844, dans le département de la Seine-Inférieure, 8 meurtres et assassinats, 71 suicides, 94 morts accidentelles et 107 incendies. Les morts accidentelles proviennent principalement d'ivrognerie. »

MAROC.

—Les nouvelles du Maroc, reçues à Gibraltar, sont des plus fâcheuses; l'anarchie règne dans une grande partie de l'empire, et les Kabyles ont saisi diverses contrées. La paix conclue avec la France a contribué à affaiblir le pouvoir d'Abderhaman, qui a été présenté aux yeux des fanatiques comme incapable de défendre, sur le champ de bataille, la cause de l'Islamisme et de l'indépendance de sa patrie. Peut-être l'habile et vaillant Abd-el-Kader n'est-il pas étranger à ces conflagrations.

AMÉRIQUE.

—Par le brick *Haiti*, nous avons reçu des nouvelles de Port-au-Prince du 3 mars. Elles n'annoncent rien d'important. Tout était tranquille. Le président Guérrier résidait à St-Marc depuis le 14 janvier. Le nouveau conseil d'état n'a pu se réunir le 15 février, jour fixé pour sa convocation, les deux tiers de ses membres n'étant point présents. Divers individus ont incliné le titre de conseillers d'état à eux donné par le président. Un service de postes a été établi entre la capitale et les diverses cités de l'île; chaque lettre paie 6 sous de port, mais toutes les lettres apportées de l'étranger par mer paient 25 sous, quoique dans ce dernier cas le transport ne coûte rien au gouvernement, tandis qu'il est tout entier à sa charge dans le premier. Cet absurde différence, qui est un impôt énorme prélevé sur les commerçants étrangers et, sous ce rapport, est de l'Haitien pur sange, a soulevé de vives réclamations.

LE DOCTEUR DUPUYTREN.

SUITE ET FIN.

Le docteur continua ainsi sa narration :

—Mais vous savez, dis-je à ce brave homme, que je suis réduit à vivre d'aumônes.

—Oh! Je sais bien que votre bourse n'est pas ferrée, à l'heure qu'il est, mais ma bourse à moi n'est pas tout à fait plate, et je peux la remplir encore, en travaillant. Si vous n'êtes pas trop fier pour m'emprunter maintenant quelques pièces de monnaie, je ne serai pas trop fier pour vous les redemander quand vous serez devenu riche. Tenez, point tant de paroles, je n'y entends rien, et mon langage est rude; donnez-moi la main comme un brave garçon, et dites-moi: Sébastien, je ferai tout ce que vous voudrez.

Je n'essayerai point de vous peindre mon émotion, vous devez la comprendre. Je ne pus que serrer la main que me tendait mon sauveur.

Sébastien, m'écriai-je, je ferai tout ce que vous voudrez; je ferai plus encore, je vous rendrai indépendant; je me dévouerai à vous rendre heureux, et j'y réussirai, j'en ai la ferme confiance.

—Je sais bien, répondit-il, que vous ferez de votre mieux, et vous ferez des merveilles, ou je suis bien trompé.

Le lendemain nous prîmes ensemble un autre logement; et c'est à cet homme si noble et si désintéressé, et aux sacrifices qu'il fit pour moi, que je dois tout ce que je suis. Au bout de quelques jours, par les aveux qu'il m'arracha, il parvint à connaître exactement ma position, mes projets pour l'avenir, mes espérances et mes craintes; et il entra dans tous ces détails avec une tendresse et une délicatesse, que je trouvais plus admirables encore, cachées sous la livrée de la misère et sous la rudesse des formes.

Ce brave homme avait, lui aussi, tout comme moi, tout comme un autre, il avait son ambition, un objet lointain auquel tendaient ses espérances, c'était de pouvoir s'acheter une charrette et un cheval. Pour cela depuis longtemps il s'imposait bien des privations; déjà il avait amassé quelques centaines de francs, et il pouvait penser à réaliser ses espérances. Mais il ne fut pas plutôt au fait de ma position, qu'il oublia le projet qu'il nourrissait depuis si longtemps, pour consacrer tout ce qu'il avait à mon avancement. Vainement je lui fis des observations, je résistai, je refusai; il ne voulut entendre à rien, et me déclara que si je n'en passais pas par où il voulait, il jetterait plutôt son argent dans la Seine. Je dus accepter, mais je renouvélai en moi-même l'engagement et le vœu de consacrer mon existence au bonheur d'un bienfaiteur si généreux.

Avec l'argent de Sébastien, je pus acheter des livres, passer mes examens, et obtenir enfin à l'hôpital un emploi qui me mit à même de gagner quelque chose. J'avais été obligé par le genre de mes travaux de me séparer du porteur d'eau, mais je le voyais tous les jours. Au bout de quelques mois je réalisai une certaine somme; c'était bien peu de chose; mais cet argent m'était plus précieux que toutes les richesses que j'ai acquises depuis, car il me mit en état d'acheter pour mon bienfaiteur ce qu'il avait désiré si longtemps; et ce à quoi il avait renoncé pour moi, un cheval et une charrette.

Ce fut un heureux moment pour nous deux que celui où je pus lui faire ce présent. Je l'abordai sans pouvoir lui dire un mot; des élans d'amour et de reconnaissance étouffaient ma voix. Pour lui, il se jeta à mon cou, riant, pleurant, me remerciant, me grondant, mêlant les reproches aux bénédictions qu'il me donnait, dans le délire de sa joie.

—Pourquoi avez-vous fait cela? me disait-il..... oh! comme c'est aimable à vous!..... Mais c'est une folie... méchant garçon! je vous en veux d'avoir fait une dépense comme cela.... Pourtant.... c'est bien généreux.... Que vous êtes un bon enfant!... Je savais bien que vous deviendriez riche. Vous vous êtes fait vous-même ce que vous êtes.

—Ne dites pas cela, m'écriai-je, c'est vous, Sébastien, qui avez tout fait.

Ce jour-là nous pûmes passer ensemble toute la soirée et faire un dîner confortable. Quelles heures délicieuses nous passâmes! M. Walpole, j'ai eu de beaux moments dans ma vie, mais aucun comparable à celui-là. C'est là un de ces souvenirs heureux qui raffraichissent l'âme, et vous font oublier des années entières d'épreuves et de privations.

Cependant ces faibles marques de reconnaissance, n'étaient pas assez pour moi. Je voulais devenir riche, avoir une maison à moi, y installer mon bienfaiteur, et le voir auprès de moi couler dans l'abondance des jours heureux et respectés. Mais ces espérances ne devaient point se réaliser. Une vie de travail et de privations avait usé Sébastien avant le temps; il tomba malade, et, malgré mon dé-

vouement, malgré ma science et mes efforts, il succomba, et rendit le dernier soupir dans mes bras. En le perdant, je perdis plus qu'un père.

Le baron s'arrêta un instant; il était pâle, et ses lèvres tremblaient d'émotion. Il m'entraîna loin du lieu dont l'aspect avait réveillé en lui tant de souvenirs. Nous marchâmes quelque temps en silence; puis, étant revenu à lui, il acheva en ces termes son récit :

— Sébastien n'avait point de parents autour de lui, j'accompagnai seul le char qui conduisait à sa dernière demeure les restes de mon unique ami. Au sortir de cette lugubre cérémonie, je me renfermai chez moi, abîmé dans la douleur, et le cœur brisé. Pour faire diversion à mon accablement, je cherchai un moyen de témoigner encore ma reconnaissance à celui que j'avais perdu. Ce sentiment était-il un préjugé, ou serait-ce l'effet de ce désir d'avenir qui nous poursuit jusqu'au tombeau? Je n'en sais rien. Mais je savais que Sébastien avait été un pieux et fervent croyant. Bien des fois il m'avait fait avec douceur des reproches de mon incrédulité, comme un père peut en faire à son fils. Pendant sa maladie il avait demandé les secours de la religion, et j'avais été moi-même chercher un prêtre. N'aurais-je pas été un monstre si j'avais agi autrement?

Dans sa maladie il me témoignait souvent des inquiétudes pour l'avenir. Cet homme innocent et pur comme un enfant, redoutait les jugements de Dieu. Il m'avait souvent parlé des messes qui se disent pour les âmes des défunts, et qui, selon sa croyance, pouvaient effacer leurs péchés et hâter leur délivrance; et quoique par délicatesse il ne m'eût imposé là-dessus aucune obligation, ses desirs m'étaient assez connus pour que je süssse ce que j'avais à faire et de quelle manière je pourrais le mieux lui témoigner ma reconnaissance.

Ce fut alors que je fondai ces messes qui chaque année se disent quatre fois pour lui dans l'église de Saint-Sulpice. Au jour marqué j'assistai à la messe, et je récitai les prières avec l'attention et le ferveur qu'y aurait mises Sébastien. Voilà tout ce que peut faire un homme qui ne croit point. Mais appelez-vous cela hypocrisie, M. Walpole? L'Être suprême, s'il existe, cet Être qui connaît tout, peut-il m'en vouloir d'agir ainsi, lorsqu'il m'est témoin que je donnerais tout ce que je possède au monde, oui, Monsieur, tout ce que je possède, pour avoir la foi humble et pure du vertueux Sébastien.

Nous étions arrivés à la porte du Docteur. En prononçant ces dernières paroles il me tendit la main, pour me dire adieu; je la serrai affectueusement!

— Pourquoi, m'écriai-je, pourquoi ne posséderiez-vous pas un si grand bien?

— Pourquoi? pourquoi? parce que la foi ne dépend pas de la volonté. Parce que je sais trop ou trop peu. Parce que je ne peux pas, au grand jour, saisir comme une réalité, une ombre qui, quelque séduisante qu'elle soit, ne me paraît, après tout, que l'effet d'un rêve. Mais ne parlons plus de cela.

Nous n'en parlâmes plus, en effet. A partir de ce jour le baron s'abstint devant moi de tout sarcasme impie, de toute parole irréligieuse, soit qu'il comprît qu'il y avait inconséquence pour lui à insulter une religion dont il observait encore quelques pratiques, soit que des pensées meilleures eussent déjà commencé à germer dans son âme.

Près d'une année venait de s'écouler depuis que le récit du baron m'avait mis au fait de ses apparentes bizarreries, lorsqu'un jour, en entrant avec lui dans la salle Ste. Agnès, à l'Hôtel-Dieu, nous aperçûmes à la porte de la salle l'humble et vénérable prêtre d'Auvergne. Il tenait à son bras un panier dont le couvercle était bien attaché, et d'où sortaient quelques brins de paille. Son visage rayonna de joie, quand il aperçut le baron.

— Comment! s'écria le premier le Docteur, en courant à lui, vous voilà ici, mon vieil ami! Qui vous ramène donc? ce n'est pas une rechute, j'espère?

— C'est la reconnaissance, répondit le bon prêtre. Voici un an que j'ai quitté cette maison, rendu par vous, après Dieu, à la vie et à la santé. Je ne pouvais pas laisser passer cet anniversaire, sans venir vous remercier et vous faire un petit présent. Il n'est guères digne de vous; mais comme il vous est offert par un cœur reconnaissant, vous l'accepterez avec bienveillance. Ce sont les deux plus beaux poulets de ma basse-cour, et des poires de mon verger, comme vous n'en mangez guères à Paris. Il faut que vous me promettiez, mais là, bien sûr, de goûter un peu de tout cela.

Le baron reçut ce présent avec émotion; il invita le bon vieillard à venir chez lui, le retint quelques heures, et ne le laissa partir qu'après lui avoir donné d'abondantes aumônes pour ses pauvres.

Sur ces entrefaites le temps arriva où je devais quitter la France. Je m'éloignai du Docteur avec un sentiment pénible de regret, et il eut la bonté d'être sensible à mon départ. Je lui promis de revenir

le voir; mais les circonstances ne me permirent plus de retourner en France; et je ne revis plus le baron: ce fut par des amis qui restèrent auprès de lui jusqu'à ses derniers moments, que je fus instruit des détails que j'ai à ajouter.

Sept années s'écoulaient encore pendant lesquelles le prêtre ne manqua point d'apporter le tribut de sa reconnaissance. A chaque fois le Docteur voulut absolument le retenir chez lui, et le retint en effet, d'abord un jour ou deux, puis une semaine, et même davantage. A la seconde visite, le Docteur découvrit que le curé était parent éloigné de Sébastien. De ce moment l'intimité la plus étroite s'établit entr'eux. Le baron offrit au prêtre un logement dans sa maison et une pension. Le vieillard remercia humblement pour la première offre; la seconde, il l'accepta en faveur de ses pauvres. Une correspondance suivie entretint et augmenta cette amitié si franche de part et d'autre.

Un changement notable se fit alors remarquer dans le caractère du baron. Il devint moins sombre, moins bizarre, moins violent. On voyait qu'il s'était mis, pour ainsi dire, à l'école de l'humble prêtre, et que les leçons d'un si bon maître lui étaient utiles. Son intelligence ne trouvait plus absurde une religion que son cœur n'avait plus autant d'intérêt à combattre.

Ce fut alors que le Docteur ressentit les premières atteintes de la maladie devant laquelle sa science devait céder. Il partit pour l'Italie, mais sans espoir d'être sauvé par ce voyage. Lorsqu'il revint en France, son état semblait s'être amélioré; mais ce mieux apparent ne le trompa pas; il se sentait mourir, il avait compté ses instants. Tout cela se passait en 1834.

Au mois de janvier 1835, le baron sentant sa fin prochaine fit écrire en son nom au curé d'Auvergne un billet où il n'y avait que ces mots :

Mon cher Abbé,

Le Docteur a besoin de vous à son tour. Venez sans perdre un instant.

Votre Ami.

Le bon curé se hâta d'accourir, dès qu'il eût reçu la lettre. Il resta longtemps enfermé avec le Docteur, et le vit à plusieurs reprises. Plusieurs fois on le vit, lorsqu'il sortait de la chambre du mourant, laissant rayonner dans ses yeux, tout humides de larmes, l'expression d'une douce et sainte joie. Ce qui se passa entr'eux dans ces entretiens solennels, nul ne le sait. Mais une des dernières paroles du moribond fut celle qu'il adressa à François, son fidèle valet de chambre, qui pleurait auprès de son lit :

— François, lui dit-il, aime bien les Auvergnats: ils ont sauvé ton pauvre maître pour cette vie et pour l'autre.

Le 8 février 1835, le célèbre Docteur fut enlevé à la science par une mort qu'on peut appeler prématurée puisqu'il n'avait pas encore soixante ans. Au milieu de la pompe de son convoi, peu de personnes sans doute, remarquèrent le petit prêtre qui mêlait à ses larmes de regret et de douleur des larmes de joie et de reconnaissance. Après la cérémonie fu étre, le bon curé quittant Paris pour n'y plus revenir, retourna dans son presbytère, se préparer, en continuant ses bonnes œuvres, au passage décisif auquel il avait si heureusement préparé son ami.

DEUX MAISONS A LOUER.

L'UNE (PLACE LARTIGUE), encoignure des rues Sherbrooke et St. Denis.
L'AUTRE (FAUBOURG QUÉBEC), " " Ste. Marie et Salabery.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

Rue Ste.-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & CIE., et du
CANADA GAZETTE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année; et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LERROUX, libraires de cette ville.

— Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7½d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 1d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET,
PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY,
IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET,

PTRR.
PTRR.